



# Enquête de l'OCDE sur la Gouvernance de l'Eau (2009-2010)

Pour une version word, merci de contacter [Aziza.AKHMOUCH@oecd.org](mailto:Aziza.AKHMOUCH@oecd.org)

## *Personne interrogée*

Pays	
Nom	
Poste	
Organisation	
E-mail	
Téléphone	

## *Contact OCDE*

Merci de retourner ce questionnaire et tout document complémentaire à [aziza.akhmouch@oecd.org](mailto:aziza.akhmouch@oecd.org) de la Division de la Compétitivité et de la Gouvernance Régionales, Direction de la Gouvernance Publique et du Développement Territoriale. Pour toutes questions, n'hésitez pas à contacter Aziza AKHMOUCH par e-mail ou par téléphone: 00 33 (0)1 45 24 79 30.

## *Éléments de contexte*

En 2007, l'OCDE a lancé un vaste projet horizontal sur la gestion des services et ressources en eau ([www.oecd.org/water](http://www.oecd.org/water)). La première phase de ce programme (2007-2008) a produit d'importants résultats et principes directeurs, dont la mise en œuvre est aujourd'hui confrontée à des difficultés en raison du haut degré de fragmentation dans l'allocation des responsabilités à travers les ministères et entre niveaux de gouvernement, et des compétences limitées de certains acteurs-clés, notamment au niveau infranational.

Cette enquête est une étape-clé dans le travail actuel de l'OCDE sur la cohérence des politiques publiques et la gouvernance multi-niveaux dans le secteur de l'eau. L'objectif est d'identifier des bonnes pratiques de gouvernance dans la gestion des interdépendances mutuelles entre les différents acteurs publics et agences intervenant dans le processus décisionnel dans le secteur de l'eau, afin d'encourager une approche intégrée des politiques de l'eau. Cette réflexion donnera lieu à plusieurs études de cas, des réunions d'experts, la rédaction d'un rapport de synthèse sur la Gouvernance de l'eau entre niveaux de gouvernements, ainsi qu'une contribution sur les mécanismes institutionnels pour améliorer la cohérence des politiques dans la gestion de l'eau, et l'élaboration de lignes directrices pour une gestion durable des ressources et services en eau.

## *Objectifs du questionnaire*

Le public ciblé par ce questionnaire comprend des décideurs des gouvernements centraux, régionaux et locaux, ainsi que des responsables d'agences de bassin ou d'organes de régulation. Vos réponses seront utilisées à des fins de comparaison entre les pays membres et non membres de l'OCDE, ainsi que pour identifier des pratiques de gouvernance qui pourraient faire l'objet d'un travail plus poussé de l'OCDE.

Cette enquête a trois objectifs principaux :

- Déterminer l'allocation des responsabilités dans la gestion de l'eau au sein du gouvernement central et à travers les différents niveaux de gouvernements afin d'élaborer une « cartographie institutionnelle de l'eau » dans une quinzaine de pays ;
- Identifier les principaux défis de coordination et les mécanismes mis en œuvre par les administrations publiques pour y répondre ;
- Sur la base des informations préliminaires obtenues, une série de 10-12 études de cas nationales, régionales et/ou locales fera l'objet d'une analyse plus approfondie.

Ce questionnaire est organisé autour de 4 sections:

1. Cartographie institutionnelle des rôles et responsabilités au niveau du gouvernement central
2. Cartographie institutionnelle des acteurs et parties prenantes au niveau local et régional
3. Développement des capacités en termes d'expertise et d'investissement à l'échelle infranationale
4. Opinions sur les principaux défis de gouvernance liés aux politiques publiques de l'eau

### ***Quelques définitions***

Dans le cadre de cette enquête, les définitions suivantes sont utilisées :

- **La “Gouvernance de l'eau”** se distingue de la “gestion de l'eau” qui se réfère plus aux activités opérationnelles et de terrain pour aligner les ressources en eau, l'offre, la consommation et le recyclage. La « gouvernance de l'eau » se rapporte aux règles et processus décisionnel des politiques publiques de l'eau et à leur mise en œuvre. Elle renvoie à une série de processus politiques, institutionnels et administratifs par lesquels les parties prenantes articulent leurs intérêts, préoccupations et besoins, par lesquels les décisions sont adoptées et mises en œuvre, et par lesquels les décideurs sont responsables du développement et la gestion des ressources et services en eau.
- **Gouvernance multi-niveaux:** ce terme est utilisé pour caractériser les relations entre les acteurs publics situés à différents niveaux administratifs et territoriaux. Cette situation est à l'origine de plusieurs “niveaux” d'acteurs qui interagissent: i) à travers les niveaux de gouvernement (verticalement) ; ii) entre acteurs concernés à un même niveau de gouvernement (horizontalement au niveau central ou infranational); ou iii) ou en réseau. Ces relations existent indépendamment des systèmes constitutionnels (État fédéral ou unitaire) et ont un impact sur la mise en œuvre des politiques publiques.
- **Supranational:** autorité légale formelle, pouvoir de décision, outils incitatifs (principes directeurs, lignes directrices, recommandations etc.) ou transferts conditionnels d'une institution (*ex.* Commission européenne) ou organisation internationale (OMC, Banque mondiale, OCDE etc.) vers les États membres.
- **National ou Central :** gouvernement fédéral ou central
- **Régional :** État, Région, Province, Canton, ou autre forme de gouvernement autonome
- **Local :** essentiellement les municipalités

# 1. Cartographie institutionnelle des rôles et responsabilités au niveau du gouvernement central

Q1: Au niveau du gouvernement central, comment les rôles et responsabilités liées à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques de l'eau sont elles réparties à travers les ministères et agences publiques ?

Merci de remplir le tableau suivant avec le nom des ministères/agences publiques en charge. Une réponse minimum par cellule est attendue, plusieurs ministères/agences peuvent être cités dans une seule cellule et le même ministère/agence peut être cité dans plusieurs cellules.

Domaine  Rôles	RESSOURCES HYDRIQUES	SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT			
		EAU			ASSAINISSEMENT
		Usage domestique	Agriculture	Industrie	
Stratégie, priorités, & planification (infrastructures comprises)					
Élaboration & mise en œuvre des politiques					
Information, monitoring & Évaluation					
Implication des parties prenantes					
Autre(s) (spécifier)					

Q2: Cartographie institutionnelle pour les standards de qualité et la régulation

Q2A: Votre pays a-t-il des lois sur l'obligation de service public, la qualité de l'eau et les standards de qualité ? Non  Oui

Si oui, lesquelles :

Q2B: Au niveau du gouvernement central, comment les pouvoirs de régulation sont-ils répartis au sein des ministères et agences publiques ?

Merci de remplir le tableau suivant avec les options ci-après suggérées. Une réponse minimum par cellule est attendue, plusieurs acteurs peuvent être cités dans une seule cellule et le même acteur peut être cité dans plusieurs cellules.

- Département ministériel (le(s)quel(s)?)
- Agence ministérielle (la(les)quelle(s)?)
- Organe de conseil indépendant (le(s)quel(s)?)
- Autorité de régulation indépendante (la(les)quelle(s)?)
- Autre(s), (précisez)

Domaine  Rôles	RESSOURCES HYDRIQUES	SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT			
		EAU			ASSAINISSEMENT
		Usage domestique	Agriculture	Industrie	
Allocation des usages					
Standards de qualité					
Obligation de service public					
Régulation économique (tarifs)					

etc.)					
Régulation environnementale (Respect des normes etc.)					
Autre(s) (précisez)					

Q2C: Votre pays a-t-il des agences de régulation spécifiques au secteur de l'eau? Non  Oui

Si non, allez directement à la Q3. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes (cochez la case appropriée et précisez lorsque c'est nécessaire)

- Nom, site internet et contact au sein de cette agence de régulation (eau):

- Indépendance politique par rapport à l'exécutif: Non  Oui

- Mode de désignation des dirigeants de l'agence: Élection  Nomination  Autre

- Autonomie économique et financière: Non  Oui

Q3: Comment les rôles et responsabilités du gouvernement central dans la gestion de l'eau sont-ils définies?

Merci de cocher les cases appropriées (il peut y avoir plusieurs réponses) et d'apporter les précisions nécessaires :

• Par la Constitution? Non  Oui

• Législations? Non  Oui

Si oui, merci de préciser les loi(s) en question:

• De façon *Ad hoc*: Non  Oui

• Autre? Non  Oui

Précisions:

Q4: Au-delà des ministères et agences précédemment mentionnés, y a-t-il d'autres acteurs responsables de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la régulation de l'eau dans l'administration centrale?

Non  Oui

Si oui, merci de préciser leurs noms et attributions :

Q5: Si votre pays est membre ou partenaire de l'Union européenne, merci de répondre aux questions suivantes. Si non, allez directement à la Q6

Q5A: Quels ministères, agences publiques et/ou organes de coordination sont en charge de mettre en œuvre les dispositions de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE) ?

Merci d'inscrire leurs noms (dans la colonne de gauche) et de préciser leurs rôles (dans la colonne de droite)

Nom	Rôle
1.	
2.	
Etc.	

Q5B: La Directive Cadre sur l'Eau a-t-elle été à l'origine d'une nouvelle gouvernance de l'eau dans votre pays ? (ex. Participation citoyenne, organisation par bassin etc.)

Non  Oui

Si oui, merci d'apporter plus de détails (10-15 lignes)

Q6: Comment l'action de ces ministères et agences est-elle coordonnée au niveau central ?

Q6A: Merci de cocher la case appropriée et d'apporter des exemples :

Mécanismes de coordination existants entre ministères et agences publiques	OUI	NON	DETAILS (Nom, site internet, contact, exemples etc.)
Ministère de l'Eau ?			
Ministère de tutelle ?			
Agence centrale pour les questions relatives à l'eau?			
Structure <i>ad hoc</i> de haut niveau (Conseil National etc.) ?			
Organe interministériel? (comité, commission etc.)			
Programme(s) inter-agences?			
Groupe de coordination d'experts?			
Mécanisme interministériel pour faire face aux enjeux territoriaux de l'eau?			
Autre (s) (précisez)			
Pas de mécanisme de coordination spécifique?			

Q6B. Merci de sélectionner deux mécanismes parmi ceux mentionnés ci-dessus et de fournir plus d'informations (10-15 lignes)

Mécanisme 1:

Mécanisme 2:

Q6C: Y a-t-il des efforts pour coordonner les politiques de l'eau et de l'énergie au niveau central?

Non  Oui

Si oui, merci de donner des exemples:

Exemple 1 (5-10 lignes):

Exemple 2 (5-10 lignes):

Q6D: Y a-t-il des efforts pour coordonner les politiques de l'eau et de l'agriculture au niveau central?

Non  Oui

Si oui, merci de donner des exemples:

Exemple 1 (5-10 lignes):

Exemple 2 (5-10 lignes):

Q6E: Y a-t-il des efforts pour coordonner les politiques de l'eau, de l'aménagement du territoire et de développement régional? Non  Oui

Si oui, merci de donner des exemples:

Exemple 1 (5-10 lignes):

Exemple 2 (5-10 lignes):

Q7. Au niveau du gouvernement central, quels sont les obstacles les plus fréquents à une coordination efficace entre les différentes administrations en charge de l'eau?

Q7A: Identification et évaluation des obstacles

Merci de cocher la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= non applicable) and et de donner quelques exemples

Obstacles à une coordination efficace au niveau du gouvernement central	1	2	3	N/A	Exemples (2-3 lignes)
Enchevêtrement et confusions liées à l'allocation des responsabilités					
Concurrence intense entre les différents ministères (rivalités de pouvoir etc.)					
Interférences des lobbies et groupes de pression					
Absence d'informations communes et d'un cadre de référence pour les décideurs					
Manque de volonté/engagement/leadership politique dans le secteur de l'eau					
Manque de personnel et de temps					
Manque d'incitation institutionnelle à la coopération (objectifs, indicateurs etc.)					
Manque de capacités techniques					
Difficile mise en œuvre au niveau local et régional des décisions du gouvernement central					
Décalages entre les ressources des ministères et les responsabilités administratives					
Absence de planification stratégique et de séquençement dans les décisions					
Absence de suivi & évaluation des résultats des politiques nationales de l'eau					
Difficultés liées à la mise en œuvre et/ou adaptation aux réformes récentes					
Contradiction entre l'organisation nationale et les directives/recommandations des instances supranationales					
Manque d'implication des citoyens-usagers dans les politiques de l'eau					
Autre (s) (précisez)					

Q7B: Merci de sélectionner les deux obstacles les plus importants et d'apporter plus d'informations :

Obstacle 1 (10-15 lignes):

Obstacle 2 (10-15 lignes):

**Q7C: Merci d'évaluer l'importance de ces obstacles dans le domaine de l'énergie, de l'agriculture et du développement régional**

Merci de cocher la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= non applicable)

Obstacles à une coordination efficace entre les politiques de l'eau et d'autres domaines de politiques publiques	Eau et Développement Régional				Eau et Énergie				Eau et Agriculture				
	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	
Enchevêtrements et confusions liées à l'allocation des responsabilités													
Concurrence intense entre les différents ministères (rivalités de pouvoir etc.)													
Interférences des lobbies et groupes de pression													
Absence d'informations communes et d'un cadre de référence pour les décideurs													
Manque de volonté/engagement/leadership politique dans le secteur de l'eau													
Manque de personnel et de temps													
Manque d'incitation institutionnelle à la coopération (objectifs, indicateurs etc.)													
Manque de capacités techniques													
Difficile mise en œuvre au niveau local et régional des décisions du gouvernement central													
Décalages entre les ressources des ministères et les responsabilités administratives													
Absence de planification stratégique et de séquençage dans les décisions													
Difficultés liées à la mise en œuvre et/ou adaptation aux réformes récentes													
Contradiction entre l'organisation nationale et les directives/recommandations des instances supranationales													
Autre (s) (précisez)													

**2. Cartographie institutionnelle des acteurs et parties prenantes au niveau local et régional**

Q8: Comment les rôles et responsabilités liées à l'eau sont-ils alloués au niveau local et régional?

Q8A: Au niveau infranational, qui est en charge de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques de l'eau ?

Merci de cocher les cases appropriées

Acteurs	Domaine	RESSOURCES HYDRIQUES	SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT			
			EAU			ASSAINISSEMENT
			Usage domestique	Agriculture	Industrie	
Municipalités						
Régions (provinces, États dans les dispositifs fédéraux, régions autonomes, cantons etc.)						
Organismes inter-						

municipaux					
Organismes spécifiques à l'eau (ex Waterboards aux Pays Bas etc...)					
Agences de bassin					
Autre (s) (précisez)					

**Q8B: Au niveau infranational, qui est en charge de la régulation (production de règles et mise en œuvre) dans les domaines suivants?**

Merci de remplir le tableau suivant avec les options ci-après suggérées. Une réponse minimum par cellule est attendue, plusieurs acteurs peuvent être cités dans une même cellule et le même acteur peut être cité dans des cellules différentes.

- Municipalités,
- Régions,
- Organismes inter-municipaux,
- Organismes spécifiques à l'eau,
- Agences de bassins
- Autre(s) (précisez)

Rôles \ Domaine	RESSOURCES HYDRIQUES	SERVICES D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT			
		EAU			ASSAINISSEMENT
		Usage domestique	Agriculture	Industrie	
Allocation des usages					
Standards de qualité					
Obligation de service public					
Régulation économique (tarifs etc.)					
Régulation environnementale (respect des normes etc.)					
Contrôle de la mise en œuvre des régulations nationales					
Autre(s) (précisez)					

**Q9: Comment les rôles et responsabilités des gouvernements locaux/régionaux dans la gestion de l'eau sont-ils définies?**

Merci de cocher les cases appropriées (il peut y avoir plusieurs réponses.) et d'apporter les précisions nécessaires :

- Par la Constitution? Non  Oui
- Par la loi? Non  Oui

Si oui, merci de préciser les loi(s) en question:

- De façon *Ad hoc*: Non  Oui
- De façon informelle ? Non  Oui
- Par voie d'arrangements historiques /ancestraux (ex. tribunaux d'eau en Espagne etc.)  
Non  Oui

Si oui, merci de préciser le(s)quel(s):

- Autre? Non  Oui

Précisions:

Q10. A propos des spécificités territoriales :

Q10A: Y a-t-il des règles particulières pour les territoires spécifiques (zones rurales, urbaines, îles etc.)?

Non  Oui

Si oui, merci de préciser la(les)quelle(s):

Q10B: L'allocation des responsabilités liées à l'élaboration, la mise en œuvre et la régulation de l'eau au niveau infranational est-elle la même dans tout le pays ? Non  Oui

Q10C: Les territoires spécifiques sont-ils pris en compte dans l'allocation des responsabilités liées aux politiques de l'eau? Non  Oui

Q10D: Si non, allez directement à la Q11. Si oui, merci de remplir le tableau suivant :

Merci de lister les règles et responsabilités spécifiques pour chaque territoire et d'évaluer les défis territoriaux en cochant la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= non applicable)

Territoires spécifiques	Existence de règles spécifiques	Allocation spécifique de responsabilités	Défis territoriaux			
			1	2	3	N/A
Zones métropolitaines et urbaines						
Zones rurales						
Zones transfrontalières						
Zones côtières						
Zones situées sur des bassins hydrographiques						
Montagnes						
Îles						
Zones dominées par l'agriculture						
Zones dominées par l'industrie						
Autre(s) (précisez)						

Q11: Au niveau infranational, qui est responsable de la mise en œuvre des politiques de l'eau du gouvernement central?

Merci de cocher la case appropriée et d'apporter les précisions nécessaires

- Services centraux du (des) ministères de tutelle dans les régions (services déconcentrés) Non  Oui

Si oui, merci de préciser le(s)quel(s) :

- Organe de coordination des services centraux des ministères de tutelle dans les régions (service déconcentré)

Non  Oui

Si oui, merci de préciser le(s)quel(s) :

- Représentants territoriaux de l'État (ex. Préfets) Non  Oui
- Agences de bassin Non  Oui

Si oui, merci de préciser la(les)quelle(s) :

- Agences de développement régional Non  Oui

Si oui, merci de préciser la(les)quelle(s) :

- Autorités municipales, intercommunale et/ou régionale Non  Oui

Si oui, merci de préciser la(les)quelle(s) :

- Autre(s) Non  Oui

Précisez :

**Q12: En termes de budget lié aux politiques de l'eau (dépenses courantes et investissements), quels sont les principaux acteurs?**

Merci de cocher la case appropriée et d'apporter des chiffres et compléments d'informations nécessaires :

- Gouvernement central Non  Oui

Détails :

- Gouvernements locaux/régionaux Non  Oui

Détails :

- Agences de bassin Non  Oui

Détails :

- Agences régionales Non  Oui

Détails :

- Autre(s) Non  Oui

Précisez :

**Q13: Au-delà de l'allocation officielle des responsabilités de l'eau, certaines associations d'utilisateurs sont-elles impliquées dans le processus décisionnel des politiques de l'eau?** Non  Oui

Si non, allez directement à la Q14. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes.

### Q13A: Merci de préciser lesquelles et d'apporter des informations complémentaires

Site internet, contacts, détails :

### Q13B: Ces groupes moteurs sont-ils :

- présents dans tout le pays Non  Oui
- uniquement actifs à certains endroits? Non  Oui

Merci de donner des exemples concrets de leur contribution à l'élaboration, la planification et la gestion de l'eau, ainsi que la façon dont ils contribuent à la résolution des conflits d'usages le cas échéant (10-15 lignes) :

---

### Q14: Quels sont les mécanismes utilisés pour assurer la coordination entre administrations centrales, régionales et locales dans les politiques de l'eau ?

#### Q14A: Identification des mécanismes :

Merci de cocher la case appropriée (N/A= Non applicable) et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses.

Mécanismes de coordination verticale et pour une politique de l'eau efficace sur le territoire	OUI	NON	N/A	Détails (contact, site internet, etc.)
Agences / Organisations de bassin				
Régulations sur le partage des rôles entre acteurs				
Commission ou Agence de coordination				
Arrangements contractuels (entre gouvernements central et local, central et régional, régional et local)				
Organismes ou acteurs intermédiaires (ex. représentants territoriaux de l'État)				
Transferts ou autres incitations financières				
Indicateurs de performance				
Bases de données communes				
Conférences sectorielles entre acteurs de l'eau au niveau central et infranational				
Conférences multisectorielles				
Consultation des acteurs privés (à buts lucratif et non lucratif)				
Autre(s) (précisez)				

### Q14B: Merci de sélectionner deux de ces mécanismes qui se sont avérés efficaces dans votre pays, et d'expliquer leurs fonctionnements et résultats (10-15 lignes)

Mécanisme 1

Mécanisme 2

---

### Q15A: Votre pays a-t-il des agences de bassin?

Non  Oui

Si non, allez directement à la Q16. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes :

### Q15B: A quels acteurs ces agences de bassin rendent-elles des comptes?

Merci de cocher la case appropriée et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses. .

- Ministères et/ou agences publiques du gouvernement central Non  Oui

Si oui, le(s)quel(s) :

- Autorités locales et régionales Non  Oui

Si oui, la(les)quelle(s) :

- Entreprises privées Non  Oui

Si oui, la(les)quelle(s) :

- Citoyens et ONG Non  Oui

Si oui, la(les)quelle(s) :

- Autre(s) Non  Oui

Précisez :

### Q15C: Quelles sont leurs missions?

Merci de cocher la case appropriée (N/A= Non applicable) et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses.

Missions des agences de bassin	OUI	NON	N/A	Détails (contact, site internet, etc.)
Suivi				
Coordination				
Régulation				
Collecte de données				
Prévention de la pollution				
Harmonisation des politiques de l'eau à l'échelle du bassin				
Allocation des usages				
Planification				
Financement				
Construction d'infrastructures				
Autre(s) (précisez)				

Merci d'apporter des précisions, y compris en termes de transfert de savoir (10-15 lignes)

### Q15D: Qui est en charge du suivi de leurs activités?

Merci de préciser et de fournir des contacts / adresses e-mail / sites internet (10-15 lignes)

### Q15E. Comment ces agences/organisations sont-elles financées?

Merci de cocher la case appropriée et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses.

- Budget autonome Non  Oui

Si oui, précisez l'origine du financement :

- Transferts du gouvernement central Non  Oui

Si oui, précisez le montant si possible:

- Transferts des gouvernements locaux/régionaux Non  Oui

Si oui, précisez le montant si possible:

- Autre(s)

Précisez :

### Q16. Quels sont les obstacles les plus fréquents à une coordination verticale efficace entre niveaux de gouvernement?

Merci de cocher la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= not applicable)

Principaux défis de coordination verticale	En général				Zones métropolitaines et urbaines				Zones rurales				
	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	
Asymétrie d'information entre gouvernement central et gouvernements locaux dans l'élaboration des politiques													
Impact au niveau infranational de la fragmentation sectorielle au sein de l'administration centrale													
Revenus/ressources instables ou insuffisants des gouvernements locaux pour une mise en œuvre efficace des politiques de l'eau													
Connaissances techniques et scientifiques insuffisantes et infrastructures inadéquates entravant les capacités de mise en œuvre des acteurs locaux													
Évaluation insuffisante des pratiques des administrations locales/régionales, et des politiques et régulations de l'administration centrale													
Évaluation insuffisante de la mise en œuvre, à l'échelle locale et régionale, des politiques et régulations du gouvernement													
Autre(s) (précisez)													

Merci de fournir plus d'informations sur des exemples précis (10-15 lignes)

### 3. Développement des capacités en termes d'expertise et d'investissement à l'échelle infranationale

Q17: Dans votre pays, quels sont les principaux défis de coordination et de capacité au niveau territorial, en termes de savoir, d'infrastructure et d'investissements ?

Merci de cocher la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= not applicable)

Défis de coordination et de capacité au niveau territorial	En général				Zones métropolitaines et urbaines				Zones rurales				
	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	1	2	3	N/A	
Décalage entre frontières hydrologiques et administratives													
Fragmentation des responsabilités des acteurs locaux et régionaux													
Ressources financières insuffisantes													
Expertise et connaissance insuffisantes													
Manque de synergie entre les différentes politiques au niveau territorial													
Absence d'échelle appropriée d'investissement													
Règles différentes d'un territoire à l'autre													
Incitations différentes d'un territoire à l'autre													
Autre(s) (précisez)													

Merci de fournir plus d'informations sur des exemples précis (10-15 lignes)

Q18: Quels instruments ont été adoptés pour gérer l'interface entre les différents acteurs à l'échelle infranationale?

Merci de cocher la case appropriée (N/A= Non applicable) et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses.

Mécanismes de coordination entre les différents acteurs à l'échelle infranationale	OUI	NON	N/A	Détails (nom, exemple, contact, site internet, défi de capacité concerné etc.)
Coopération inter-municipale				
Organe inter-municipal spécifique				
Incitations spécifiques du gouvernement central ou régional (régulations, récompenses, sanctions allocation de budget etc.)				
Règles historiques, traditions				
Mécanismes spécifiques de résolution de conflits				
Coopération informelle autour de projets				
Financement conjoint				
Districts d'eau métropolitains ou régionaux				
Autre(s) (précisez)				

**Q19: Quels mécanismes ont été adoptés pour construire des capacités à l'échelle locale et/ou s'adapter aux nouveaux enjeux ?**

Merci de cocher la case appropriée (N/A= Non applicable) et d'apporter les précisions nécessaires. Il peut y avoir plusieurs réponses.

Type de mécanisme	OUI	NON	N/A	Détails (nom, exemple, contact, site internet, défi de capacité concerné etc.)
<b>INSTRUMENTS GENERAUX DE GOUVERNANCE</b>				
Collaboration avec le secteur privé (transfert de savoir-faire, contrats de concession, contrats de gestion, BOT etc.)				
Incitations financières (précisez l'origine)				
Indicateurs de performance et objectifs rendant les gouvernements responsables				
Participation des usagers et citoyens				
Implication des organisations de la société civile				
Bases de données (partage d'information)				
Arrangements historiques (Tribunaux de l'eau etc.)				
Autre(s) (précisez)				
<b>INSTRUMENTS DE GESTION</b>				
Formation – Ateliers – Conférences				
Mécanismes spécifiques d'évaluation de la performance du personnel				
Autre(s) (précisez)				

**Q20: Des politiques d'expérimentation dans le secteur de l'eau sont-elles conduites à l'échelle locale et/ou régionale?** Non  Oui

Si oui, merci de préciser l'endroit, l'objet, l'évaluation et dans quelle mesure des bonnes pratiques issues de telles expérimentations ont été appliqués ailleurs (10-15 lignes)

**Q21: Suivi et mise en œuvre des politiques de l'eau à l'échelle locale et régionale**

**Q21A. Y a-t-il des outils pour mesurer l'évolution de la mise en œuvre des politiques de l'eau à l'échelle locale et régionale** Non  Oui

Si oui, précisez le(s)quel(s) :

**Q21B. Y a-t-il des systèmes de suivi standardisés par bassin?** Non  Oui

Si oui, précisez le(s)quel(s) :

**Q21C: Cette information est-elle utilisée comme étalon de mesure entre les organismes locaux en charge de l'eau?** Non  Oui

Si oui, précisez comment :

**Q21D: Cette information est-elle publique? (ex.. disponible pour les usagers et ONG)** Non  Oui

Si oui, précisez comment :

#### 4. Opinions sur les principaux défis de gouvernance liés aux politiques publiques de l'eau

Q22: Dans votre pays, quels sont les principaux défis de gouvernance liés aux politiques de l'eau ?

Merci de cocher la case appropriée (1= pas important, 2= assez important, 3= très important, N/A= non applicable)

Défis	1	2	3	N/A	Exemples (2-3 lignes)
Décalage entre frontières hydrologiques et administratives					
Allocation des ressources en eau par usage (résidentiel, industriel, agricole)					
Capacité des gouvernements locaux et régionaux à élaborer et mettre en œuvre des politiques de l'eau					
Respect des normes environnementales					
Régulation économique (tarifs, participation du secteur privé etc.)					
Faible participation des citoyens et usagers dans le secteur de l'eau					
Coordination horizontale entre ministères					
Coordination verticale entre niveaux de gouvernement					
Coordination horizontale entre acteurs locaux et régionaux					
Gestion des spécificités des zones rurales					
Gestion des spécificités des zones urbaines et métropolitaines					
Gestion des autres territoires spécifiques (îles, montagnes etc.)					
Autre(s) (précisez)					

Q23: Gouvernance de l'eau et enjeux transfrontaliers

Q23A: Votre pays partage-t-il ses ressources (bassins, lacs, rivières etc.) ou zones hydriques (mer etc.) avec des pays voisins? Non  Oui

Si non, allez directement à la Q24. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes :

Q23B: Quel(s) ministère(s) ou agence(s) publique(s) est (sont) en charge des questions transfrontalières liées à l'eau?

-  
-

Q23C: Quels sont les principaux défis de gouvernance liés aux enjeux transfrontaliers?

Merci de donner des exemples (10-15 lignes)

Q23D: Des mécanismes spécifiques ont-ils été adoptés pour faire face à ces défis?

Non  Oui

Q23E: Comment fonctionnent-ils? (10-15 lignes)

Merci de donner des exemples (10-15 lignes)

---

#### Q24: Gouvernance de l'eau et gestion des risques

Q24A: Votre pays est-il confronté à des défis de gouvernance liés à la gestion des risques (inondations, sécheresses, incendies etc.) Non  Oui

Si non, allez directement à la Q25. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes :

Q24B: Votre pays a-t-il mis en place des réformes, réglementations et/ou mécanismes pour faire face à ces défis? Non  Oui

Merci de donner des exemples (10-15 lignes)

---

#### Q25. Gouvernance de l'eau et changement climatique

Q25A. Le changement climatique a-t-il entraîné une évolution de la gouvernance de l'eau dans votre pays? (ex. nouveaux acteurs, adoption d'indicateurs de performance, nouvelle allocation de responsabilités etc.)? Non  Oui

Si non, allez directement à la Q26. Si oui, merci de répondre aux questions suivantes :

Q25B. Votre pays a-t-il mis en place des réformes, réglementations et/ou mécanismes pour faire face à ces défis? Non  Oui

Merci de donner des exemples (10-15 lignes)

---

Q26. De façon plus générale, votre pays a-t-il expérimenté des pratiques innovantes en termes de gouvernance de l'eau dans l'un des domaines suivants, ou en a-t-il l'intention dans un futur proche?

Merci de cocher la case appropriée et de donner des exemples :

Q26A. Innovation dans l' « élaboration » des politiques de l'eau Non  Oui

Merci de donner des exemples (5-10 lignes)

Q26B. Innovation dans l' « élaboration » du cadre réglementaire et législatif Non  Oui

Merci de donner des exemples (5-10 lignes)

#### Q26C. Réformes de coordination

- Entre acteurs locaux et régionaux Non  Oui

- Entre acteurs locaux/régionaux et le gouvernement central Non  Oui
- Entre les acteurs du gouvernement central Non  Oui
- Vis-à-vis des acteurs privés au sens large Non  Oui

Q26D. Gestion des services d'eau innovante (désalinisation, ingénierie sociale/sociétale, recyclage des eaux usées etc.): Non  Oui

Merci de donner des exemples (5-10 lignes)

Q26E. Autre(s) (précisez):

Merci de donner des exemples (5-10 lignes)

---

Q27. Dans votre pays, quelle étude de cas (locale/régionale) et/ou mécanisme spécifique mériterait (aient) une étude plus approfondie?

Merci de fournir des contacts, références, documentations et site internet :

Q28. Quel(s) exemple(s) d'un autre pays aimeriez-vous voir analysé(s) dans le cadre d'une étude de cas?

Merci de fournir des contacts, références, documentations et site internet :

**Merci d'avoir pris le temps nécessaire pour remplir ce questionnaire.**